



Kahramanmaras, Turquie - Février 2023

« Devenir Membre Bienfaiteur, c'est apporter son soutien, sa confiance et son aide à la réalisation des projets portés par la compétence et le dévouement de tous les bénévoles de notre ONG. »

Philippe Besson, Président Fondateur de Pompiers de l'Urgence Internationale



Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

BP et Code Postal : Ville :

Téléphone

E-mail :

Souhaite adhérer en tant que membre bienfaiteur à l'association "Pompiers de l'Urgence Internationale". En adhérant à l'association Pompiers de L'urgence Internationale en tant que membre bienfaiteur, j'encourage les actions humanitaires et de secours d'urgence auprès des populations victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires.

Cotisation annuelle membre bienfaiteur : 15€

Fait àle

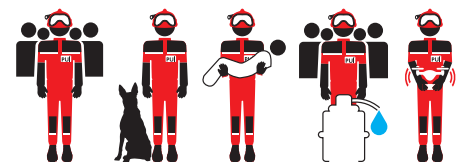
Signature :

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de "Pompiers de l'Urgence Internationale" à l'adresse suivante :

Pompiers de l'Urgence Internationale
1, Avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES



1, Avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES
Tél. : 06 22 85 78 93
contact@pompiers-urgence.org



www.pompiers-urgence.org

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 (J.O n°9 du 26 février 2005). Trophée de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat en date du 6 avril 2008. Agrément départemental de sécurité civile du 27 avril 2020. Classification par INSARAG/NATIONS UNIES en équipe USAR MEDIUM le 24 Novembre 2021.